



Suite à ton hospitalisation, un suivi psychologique va t'être proposé.

Par ailleurs l'ASMA (Association de prévention Suicide et Mal-être de l'Adolescent) va, pendant un an, favoriser l'organisation et veiller au bon déroulement de ce suivi.

Au cours de cette année, ta référente va prendre régulièrement de tes nouvelles, et rester en lien avec les professionnels qui t'accompagnent.

Elle sera disponible tout au long de l'année et tu pourras également l'appeler.

Ta référente prendra contact avec toi dans les prochains jours pour te donner ses coordonnées.

Je soussigné(e) : .....  
(Nom, prénom)  
sollicite mon inclusion dans le réseau ASMA.

A Marseille, le .....

Signature :